

Luis Izcovich

Moments pour conclure *

J'ai voulu poursuivre ce soir une question déjà abordée à plusieurs reprises lors de ces soirées du séminaire École, et qui concerne le moment conclusif de l'expérience d'une analyse. Il est certain que Lacan a mis ce moment au singulier. C'est même explicite dans un texte paru après l'introduction en 1967 de sa proposition de la passe. Ainsi, dans le compte-rendu de « L'acte analytique ¹ », pour indiquer le passage de l'analysant à l'analyste, il se réfère à un moment électif qu'il articule à celui de l'acte. Il s'agit d'un moment spécifique, logique, et isolable. L'expérience de la passe, qui est celle de chaque passant, se dépose en savoir pour le cartel, à condition qu'il y ait une élaboration de la part du passant et ensuite du cartel. On s'aperçoit, fait d'expérience donc, que s'il existe bien un moment de passage à l'analyste, il ne coïncide pas forcément avec l'expérience de la fin d'une analyse. Cela amène, quand c'est le cas, à admettre l'existence d'au moins deux moments pour conclure, l'un concernant la décision de témoigner du désir de l'analyste, l'autre le moment de l'achèvement de l'expérience. Les nombreuses poursuites d'analyse après la passe confirment cette perspective.

Se justifie-t-il de garder la notion d'un moment au singulier pour évoquer la conclusion ? Mis à part le fait que Lacan évoque la singularité du moment, une deuxième raison justifierait le terme de singulier. Lacan se sert du sophisme des trois prisonniers ² pour produire une séquence, l'instant de voir, le temps pour comprendre et le moment pour conclure. Or, c'est un fait, s'il existe des cas où

* Séminaire École « Questions issues de l'expérience de la passe », le 3 février 2011 à Paris.

1. J. Lacan, « Comptes rendus d'enseignement, "L'acte analytique" », *Ornicar?*, n° 29, Paris, Navarin, 1984.

2. J. Lacan, « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966.

l'analyse se déroule selon une logique temporelle bien repérable, et la fin est alors marquée par ce moment de conclure, un certain nombre d'analyses se déroulent dans la discontinuité, avec plusieurs moments pour conclure. J'inclus ici les analyses qui se font avec plus d'un analyste et même celles qui se font avec le même, mais parfois avec des interruptions plus ou moins longues. Il convient pourtant de distinguer, à l'intérieur de cet ensemble, les cas où la discontinuité est déterminée par une impasse, et de saisir, quand c'est possible, les conditions de son dépassement. Je reviendrai sur ce point.

Changer d'analyste peut donc être un moment pour conclure. Si je dis « peut être », c'est parce que le ressort de ce changement relève parfois d'un acte. Il s'agit alors d'un moment pour conclure, parfois d'un passage à l'acte, qui est une façon de conclure, même si c'est à contresens, comme le disait Lacan. Reste l'acting out qui est juste une sortie sans qu'elle soit pour autant un moment pour conclure. Maintenant, on pourrait même ajouter qu'il existe déjà un premier moment pour conclure, celui de l'engagement dans l'expérience. Je ne parle pas de la décision de faire une analyse, mais du moment où l'analyste est inclus dans l'inconscient de l'analysant, qui est le véritable moment de conclure au commencement de l'analyse. Pour certains c'est immédiat, pour d'autres moins, pour d'autres cela n'advient jamais.

Je soulève donc ce point qu'il existe différents moments pour conclure dans une analyse, ils sont hétérogènes, même s'il est aussi certain que la passe concerne plus spécifiquement un de ces moments. La question que je me suis posée concerne la possibilité de cerner, ou pas, dans un cas une articulation entre ces différents moments pour conclure. Leur hétérogénéité peut-elle s'appuyer sur une logique ? Et, même, je me demande si le moment de fin, quand il est unique, soit sans les possibles discontinuités que j'ai évoquées, n'est pas articulable à la conclusion d'entrée, au commencement de l'analyse, dont je disais que les modalités étaient variables.

Néanmoins, cela soulève aussi une autre question, qui est celle qui m'intéresse le plus, et que je me formule ainsi : le moment de conclure, qu'il soit unique ou qu'il y ait eu la nécessité qu'il y en ait plusieurs, a-t-il ou non une corrélation avec ce qui serait un moment premier de la conclusion, celui où se décide la structure du sujet et

qui serait donc programmée bien avant l'analyse ? Pour être plus précis, l'acte par lequel se conclut une analyse est variable d'un analysant à un autre, et, bien que l'analyse puisse rendre propice la réalisation, c'est un acte qui relève de l'analysant. Or, on constate que, parfois, l'acte est la conséquence d'une élaboration méthodique dans la cure où l'analysant pousse les limites du symbolique avec une visée d'exhaustivité. D'autres fois, c'est une révélation soudaine, qui est l'inducteur de la conclusion en introduisant un virage qui place le sujet dans la fonction de la hâte, alors qu'auparavant il l'esquissait. Parfois c'est une combinaison des deux, à « l'exhaustion de l'être », la formule est de Lacan, succède « l'éclair », le terme est aussi de lui. Nous avons déjà deux formes, une conclusion par virage progressif, l'autre par virage soudain. Mais parfois ce n'est ni l'un ni l'autre, juste le sujet conclut simplement parce qu'il ne voit pas ce qu'il pourrait faire d'autre. Et même encore, il y a le sujet qui ne peut pas terminer et qui s'adresse à un autre analyste pour savoir s'il a fini. Il existe le cas, qui n'est pas exceptionnel, du sujet qui s'adresse au dispositif de la passe pour savoir si c'est terminé ou pas.

Si le maniement du transfert par l'analyste a sa part de responsabilité dans ces différentes issues, il est aussi certain que la structure du sujet a une incidence primordiale dans les modalités de l'issue. On pourrait donc affirmer qu'une analyse prépare les conditions de l'acte, forge disons les aptitudes de l'analysant pour le mettre en affinité, disposé à l'acte. On peut également dire que le contrôle permet d'évaluer, d'ajuster et parfois de rectifier l'orientation par l'acte. Néanmoins, ni l'un ni l'autre n'effacent les différences subjectives, ce qui permet de dire qu'il y a des sujets plus aptes à l'acte que d'autres, et cela pour des raisons qui tiennent à leur structure. La question est même déjà explicite chez Freud quand il distingue la différence des sexes à l'égard de la castration : les garçons ont vu et n'ont pas cru, les filles ont vu et ont jugé. Donc, bien qu'il existe une indétermination généralisée à l'égard de l'acte, au point que Lacan a pu formuler l'« horreur de l'acte », il y a aussi des variantes. Un sexe plus décidé que l'autre, un instant lui a suffi pour conclure, alors que l'autre entretient un « oui mais ».

Mais on remarquera, c'est un fait, qu'il y a des sujets plus aptes à conclure que d'autres. Posons donc ceci : la modalité de conclure chez un sujet est relative à la marque de la castration, à la façon dont

un sujet a été coupé. Certains n'ont pas été coupés ou pas complètement, et ils en porteront toujours la marque, jusqu'à leur façon de se situer par rapport au désir de l'analyste et même dans la façon d'être dans la communauté analytique. On peut donc dire que la marque de la castration est actualisée et détermine l'acte de s'autoriser comme analyste.

Je reviens aux modalités de conclure. Prenons la variante déjà introduite par Freud, selon laquelle une analyse se termine quand un analysant et un analyste arrêtent de se voir. Bien sûr, c'est l'analysant qui prend la décision, mais ce n'est pas une conclusion qui trouve son ressort dans le repérage par l'analysant d'un moment électif. Si on veut considérer que c'est quand même un acte, car on décide d'arrêter, disons que c'est un acte par épuisement, et il est à distinguer d'un acte qui dépend d'avoir extrait les conséquences sur ce qu'est une analyse. C'est juste une séparation par usure du lien libidinal et il est donc difficile de soutenir que la structure de l'acte soit homogène entre ce cas et celui de l'analysant qui fait le choix du moment pour conclure. Il est certain que cela a des conséquences quant à la position de cet analysant s'il décide d'occuper la place d'analyste. Il convient aussi de préciser ce que le terme de choix indique ici et qui exclut l'idée d'une décision mûrie.

J'avais distingué deux formes concernant le choix de conclure et la combinaison possible des deux. Je vais les développer brièvement. L'acte de conclure s'impose comme un choix évident pour le sujet qui décline les différentes formes qu'a prises pour lui l'impuissance, au point d'isoler que ce qui fait limite relève de l'impossible. C'est un gain considérable qui suscite un affect de satisfaction, ce qui est cohérent avec l'expérience accomplie, à savoir avoir poussé les limites de l'impuissance jusqu'à l'impossible.

Maintenant, pourquoi du point de vue du cartel de la passe, toute satisfaction n'est-elle pas équivalente ? Car il y a des satisfactions qui relèvent de l'impossible mais d'un impossible juste aperçu. Et ce qui est à peine aperçu peut susciter une certitude mais qui est indémontrable. Et c'est un fait aussi qu'un aperçu qui ne s'est pas traduit en conséquence, je vais dire en effet sur la vie, reste invérifiable dans ses effets, et surtout susceptible d'être recouvert. Je fais ici allusion à l'autre possibilité que j'ai annoncée, une conclusion

fulgurante par révélation soudaine mais déconnectée de l'élaboration qui anticipe l'acte.

Je donne deux exemples à partir de mon expérience dans le cartel de la passe. Si je les mets côte à côte, c'est parce que l'affect de satisfaction y est et que son ressort dans les deux cas est le même, il prend appui sur l'impossible à incarner La femme, ce qui allège ces deux passants dans leur quête soit de l'incarner pour l'Autre, soit de chercher les figures idéalisées qui pourraient s'y prêter mais qui deviennent des figures receleuses d'une jouissance que le sujet attribue à ces femmes qui sont devenues le ressort d'un accablement subjectif. Bref, il y a un point commun dans les deux cas, c'est que cela constitue le ressort principal du symptôme. Venons-en à la conclusion par rapport à la passe. Dans un cas, une expérience dans la vie suffit pour déclencher la demande de passe. Le sujet a vu et il a jugé. Dans l'autre, il a fallu la longue épreuve du transfert, qui a suscité la convocation régulière des différentes versions de la femme. Pour cette dernière analysante, on peut constater la dimension d'épreuve dans le transfert, où il s'agit d'une expérience menée jusqu'au point où la dernière figure de l'Autre femme, incarnée par l'analyste, est réduite jusqu'à son expression minimale.

Maintenant, pourquoi, si ces deux cas de satisfaction de sortie se concluent par un s'autoriser comme analyste, l'un suscite la satisfaction du cartel, l'autre la réserve ? Si la conclusion est la même, qui porte sur la castration de la femme comme indice de l'impossible et produit un allègement du fardeau, une différence s'impose. Dans le premier cas, l'allègement dépend d'une trouvaille qui va affecter la consistance de l'Autre, l'Autre est décomplété, ce qui amène l'analysant à déduire l'inconsistance de l'analyste. Bien sûr, c'est un moment crucial de la cure, et c'est même une conclusion logique. Car l'entrée en analyse est guidée par la demande adressée à l'analyste de répondre à ce que désire une femme. Et la conclusion est que l'analyste ne la fera pas la femme d'exception qu'elle souhaitait être. Mais ce n'est pas une conclusion par l'épreuve du transfert. Une expérience a suffi pour décider que l'analyste ne pourra pas répondre. Je pose que c'est une conclusion par désupposition du savoir et la satisfaction est la conséquence que l'Autre ne sait pas et ne peut pas plus qu'elle. La supposition de savoir qui est relative à la structure du sujet supposé savoir participe à fabriquer un semblant. Croire au savoir localisé

dans l'Autre, c'est croire à un semblant dont le point de départ est l'inconscient comme semblant. Il existe en effet une nécessité structurale, celle de croire aux semblants sécrétés par l'inconscient, comme condition de supposer un savoir à l'Autre. Il est déductible dès lors que la désupposition de savoir dans l'Autre correspond à la chute d'un semblant, mais rien n'assure que le prédicat « maintenant je sais, la femme n'existe pas » ne soit pas un nouveau semblant de couverture du réel.

Cela me permet de faire deux remarques. La première est que la satisfaction de fin ne peut pas se confondre avec ce que Lacan a formulé aux universités américaines à propos de la fin de l'analyse, à savoir que quand le sujet est heureux, ça suffit pour conclure l'analyse. Je le dis parce que cette formule concerne précisément l'analyse comme thérapeutique où la satisfaction est conjointe, à un niveau, à la destitution de l'Autre. Tandis que la passe concerne l'analyse des analystes et que la satisfaction de fin s'articule au désêtre de l'analyste. Et il est clair que le niveau de destitution de l'Autre n'est pas homogène dans les deux cas.

Là intervient ma deuxième remarque. Il me semble qu'il y a une nécessité logique à repérer les affects de transfert qui précèdent logiquement cette satisfaction de fin et qui sont l'indice de ce que j'ai évoqué auparavant avec l'épreuve du transfert. Quand Lacan se réfère à l'affect maniaco-dépressif de la fin, il n'indique pas un effet de l'analyse repérable *a posteriori*, soit un effet survenant après la fin, mais c'est un affect de transfert qui traduit un affect du réel et qui anticipe et prépare la fin. Il s'agit donc des affects qui préparent l'avènement de la satisfaction de fin. Il est attendu par les cartels de la passe, pourquoi ne pas le dire, que le sujet articule ce passage, à savoir comment il est passé de l'affect maniaco-dépressif à la satisfaction. Mais, plus radicalement, ce qui est attendu est celui que j'appellerai l'affect légitime de fin.

Si je me permets cette expression, c'est parce que Lacan utilise une expression qui autorise à évoquer cette notion d'affect légitime de fin. Il l'articule à propos d'un affect du réel, l'angoisse. On trouve la formulation seulement une fois, dans la première version de la proposition du psychanalyste de l'École, et ce à propos de la fin de l'analyse. Lacan évoque l'angoisse légitime. C'est étrange, car si l'angoisse

ne trompe pas, elle serait toujours authentique. Alors pourquoi ajouter « légitime » ? Est-ce qu'il y a des angoisses qui ne le sont pas ? À mon avis, le terme de légitime, dans ce contexte, renvoie à une angoisse spécifique relative à la fin de l'analyse. On pourrait relativiser la portée de cette expression en disant que Lacan ne l'a pas intégrée dans la version définitive de sa « Proposition ». Si je fais attention à cette formulation, c'est parce que Lacan, en l'utilisant, prend soin d'indiquer qu'il l'avait déjà démontrée. Et aussi parce que cela correspond à une réalité clinique où l'angoisse de fin d'analyse concerne un moment précis, celui de la destitution subjective. Mais ce n'est pas cela ce que j'appelle un affect légitime de fin. Plutôt, je me réfère ici à l'affect lié au désêtre de l'analyste. Remarquez que Lacan se sert de l'expression « l'analyste affecté de désêtre ». Cela ne veut pas dire que l'analyste éprouve le désêtre. « Affecté » est ici utilisé dans le sens mathématique, par exemple quand on attribue un coefficient à un numéro. On dit : le numéro est affecté par. Mais cela indique également que l'analysant fait l'épreuve du désêtre de l'analyste. Donc on peut dire que c'est l'analysant qui est affecté par le désêtre de l'analyste. Je reprends les deux cas évoqués auparavant. La satisfaction après l'épreuve du désêtre de l'analyste n'est pas de même nature – je parle non pas d'intensité mais du ressort – que la satisfaction relative à conclure sur l'inconsistance de l'Autre.

La question porte sur la possibilité de vérifier quand une affirmation de conclusion relève d'un réel et quand elle relève d'un nouveau semblant. Cette distinction se déduit par exemple chez Lacan quand il pose la nécessité de distinguer la dépression de fin de « se donner des airs ». Se donner des airs, c'est se faire un nouveau semblant. Une fois que tremblent tous les semblants, le sujet peut se faire un nouveau semblant, celui d'un désir décidé. C'est là que la conception qu'on peut se faire de l'inconscient devient décisive. Nous avons là un choix théorique. Si nous postulons que l'inconscient ne conclut pas, qu'il laisse nécessairement en suspens l'avènement d'une signification de plus, et que toute sa production tourne autour du phallus, alors nous devons conclure qu'il n'y a pas moyen de vérifier si le sujet à la fin de la cure n'a pas en réalité produit un nouveau semblant et même à son insu. Mais remarquons que Lacan, avant même sa formulation sur l'inconscient réel, soutient que l'inconscient ne fait pas semblant, ce qui va dans le même sens. Mais

aussi quand il pose l'inconscient comme savoir sans sujet. Cela implique que si l'inconscient produit en effet les différents mythes supplémentifs à l'inexistence du rapport sexuel, il existe une dimension de l'inconscient où il conclut.

J'ai évoqué la conclusion par l'inconscient de l'existence de la castration décelée par Freud. Chez Lacan, il existe aussi la dimension que l'inconscient ne fait pas semblant, et cela avant même le début de son enseignement avec la notion de chiffre du sujet. Le chiffre n'est pas la métonymie imaginaire et il ne renvoie pas à la dialectique symbolique, il est plutôt l'épuration qui fixe une identité. C'est pourquoi Lacan, de façon cohérente, lie le chiffre à la destinée mortelle du sujet (stade du miroir) avant de poser dans « La psychanalyse et son enseignement ³ » que le sujet transmet ce chiffre, sans son aveu, à sa lignée filiale. Il est clair que la transmission dont il est question relève de l'inconscient réel.

Qu'est-ce qui permet d'avancer cela ? Lacan dit que c'est une transmission d'un discours qui, faute d'avoir pu se proférer par la gorge, fait que chacun est condamné pour en tracer la ligne fatale à s'en faire alphabet vivant. Il est clair donc que cela est à distinguer de l'inconscient comme discours de l'Autre. D'ailleurs, si le sujet se fait alphabet vivant, c'est parce qu'il s'attache, suivant la formulation de Lacan, à un « lambeau de discours ». Comment ne pas voir dans cette formulation une anticipation du parlêtre comme intrusion du signifiant dans le corps, donc marque indélébile de jouissance ? Le chiffre, lié au lambeau de discours, est la véritable identité du sujet. Pour preuve, Lacan pose que le sujet y est attaché plus qu'à sa vie même. Ces formulations préparent, me semble-t-il, une notion plus élaborée du séminaire *Encore*, le « savoir moyen de jouissance ⁴ ». C'est le savoir du chiffre, un savoir qui ne se sait pas et qui guide néanmoins l'existence du sujet, qui se transmet à la génération suivante sans qu'on puisse calculer. On constate donc que le texte « La psychanalyse et son enseignement » contient l'élaboration que Lacan va condenser avec la formule « l'inconscient, savoir sans sujet ⁵ ».

3. J. Lacan, « La psychanalyse et son enseignement », dans *Écrits*, *op. cit.*

4. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Seuil, 1975.

5. J. Lacan, « Comptes rendus d'enseignement, "L'acte analytique" », *op. cit.*

Mais encore, il faut remarquer que Lacan connecte ce lambeau de discours, fragment déchiré et non articulé donc, au désir indestructible. Cela n'est pas la même idée que celle du désir qui dépend de l'articulation des signifiants. Le désir indestructible qui est posé déjà par Freud est la marque du chiffre du sujet et donc c'est un réel. Cela porte à conséquence : le désir comme effet d'une analyse et jusqu'au désir de l'analyste, quand une analyse s'achève avec cette production, est un effet du symbolique sur le symbolique mais prend appui sur un réel. Il y a donc le réel qui se rencontre à la fin, mais il y a le réel de la structure qui est là dès le départ et qui conditionne, me semble-t-il, le moment pour conclure.

Autrement dit, ce réel du désir indestructible est une première conclusion qui a une incidence sur les moments conclusifs d'après, soit les modalités de sortie de l'analyse. Vous aurez donc compris que je pose que le moment de conclure est une répétition. D'ailleurs, quand Lacan pose la passe comme toujours à recommencer, il la connecte à une nécessité de repasser. Maintenant, la dimension de répétition des moments de conclure se vérifie dans l'expérience et plus particulièrement dans les sorties prématurées d'analyse et exige qu'on cerne ce qu'on entend par impasse analytique. Parfois les analysants évoquent le fait d'être dans une impasse qui n'en est pas une. Il s'agit juste de l'impression de stagner du fait de se sentir toujours au même point. Mais buter sur un point n'est pas pareil qu'une impasse. Buter, c'est le propre du symptôme.

On peut parfois isoler dans les sorties prématurées qui sont suivies par la reprise de l'analyse, avec le même analyste ou un autre, et même par les analysants qui font une analyse après une ou plusieurs tentatives de psychothérapie, qu'il s'agit parfois d'interruptions liées à une impasse, parfois de sorties juste liées à un acting out. Comment donc définir une impasse analytique ? Comme je le disais, ce qu'en général les analysants désignent comme un point d'impasse, c'est juste l'effet pénible de se confronter, encore une fois, à la répétition. La définition d'une impasse exige d'autres conditions, notamment une désupposition du savoir. Ce serait en effet un retour au même point, sans qu'il y ait identification au symptôme. Le sujet croit qu'il y a encore du déchiffrable dans le symptôme, mais cesse de croire au déchiffrement possible avec son analyste.

Dès lors, la question se pose surtout quand il s'agit d'évaluer le changement d'analyste. La question se pose pour le sujet mais aussi pour l'éventuelle reprise d'analyse. L'impasse relève-t-elle de la structure du sujet, d'une impasse de désir de l'analyste, ou des deux à la fois ? C'est un moment crucial d'une analyse, qui amène certains analysants à déduire que l'impasse est indice de conclusion – « on ne peut pas aller plus loin » – et certains autres à conclure que l'obstacle est fait par l'analyste. Dans ce cas, la conclusion serait de poursuivre avec un autre. Une chose est certaine. Les reprises d'analyse, si on veut faire une première approximation qui nécessite d'être poursuivie, permettent de faire le constat suivant. Dans certains cas, la deuxième tranche, comme on dit, va dans le même sens que la première. Il s'avère donc que la première expérience a amené le sujet jusqu'à un point et la deuxième constitue une continuation. Pour d'autres cas, la poursuite de l'analyse ne produit pas du nouveau. Le point auquel le sujet est arrivé dans la première tranche reste intact. Pour d'autres, il s'agit d'une contre-expérience, une contre-analyse.

Maintenant, je soulève deux questions. La première : peut-on conclure, dans le cas où la deuxième tranche a permis au sujet de dépasser une impasse et d'aller plus loin dans l'analyse, que le désir d'analyste n'était pas à sa place lors de la première tranche ? Si on admet qu'il y a eu une limite dans une analyse, et que c'est avec un autre analyste qu'il a été possible d'accéder à éprouver l'impossible, on ne peut pas pour autant conclure que ce qui a fait obstacle la première fois était la défaillance du désir de l'analyste. Je pose donc que ce qui fait différence entre un analyste et un autre relève de l'incidence de l'identification au symptôme sur le désir chez l'analyste. Je le dis brièvement. L'identification au symptôme requise pour conclure l'analyse ne laisse pas les analystes sur un plan d'égalité, car, même s'ils sont identifiés, le désir de l'analyste ne me paraît pas complètement disjoint de cette identification. Et cela se confirme, car, même dans les cas où le désir de l'analyste est décidé, il y a des symptômes plus aptes à accueillir le symptôme de l'autre, et surtout plus aptes à permettre le dépassement d'une impasse. Autrement dit, et je conclus bientôt, l'identification au symptôme requis pour la fin de l'analyse et la satisfaction de fin ne laissent pas les analysants ayant décidé d'occuper la place d'analyste dans une position de « tous pareils » quant à accueillir le symptôme de l'autre.

Je voudrais conclure sur encore une autre inégalité qui n'est pas sans conséquence quant à la position de l'analyste et qui concerne l'acte. Dans le très intéressant livre de Cynthia Fleury, *La Fin du courage*⁶, où elle fait de la fin du courage un signe de notre époque, on trouve cette définition du courage : « Être prêt à s'extraire de la glu. » Je ne développe pas ce point, mais j'extrais seulement que l'éthique du courage, qu'elle soulève et qui inclut donc la dimension où un choix est requis dans l'action, et qui distingue sévèrement audace, impudence et courage, trouve des résonances dans notre expérience, notamment en ce qui concerne la conclusion de l'analyse et l'expérience de la passe. C'est ce que Lacan avance en l'évoquant en termes du courage de l'acte. Ce courage ne se vérifie pas juste au moment du passage à l'analyste et c'est certain qu'il y a des analysants plus courageux que d'autres. Mais il est certain que le rapport au courage se vérifie à la fin de l'analyse, dans les témoignages de passe et même dans la façon dont une communauté évalue ses AE. Car, c'est un fait que la communauté évalue ses AE et évalue aussi ses cartels de la passe, soit qui a été nommé et qui a nommé.

Il y a donc une question : comment on évalue un AE, donc, je répète, je parle de l'évaluation après nomination. Lacan en avait une idée à partir de la capacité à rendre compte des points vifs de la psychanalyse, ce qui n'est pas pareil que faire office de prudence. Qu'est-ce qui fait preuve d'une éthique du courage pour l'AE ? Selon moi, l'AE qui tente de démontrer comment son cas confirme les dires de Lacan ne prouve pas le courage de l'acte. Ce qui fait preuve de s'être extrait de la glu, ce sont les positions nécessairement singulières, dans la vie, mais aussi à l'égard de la théorie analytique et de son usage, et aussi à l'égard de la communauté analytique. C'est pourquoi Lacan, dans sa « Note italienne⁷ », suggérait que ce que ce groupe gagnerait à le suivre, c'est un plus de sérieux que ce à quoi il était parvenu avec sa prudence dans son École. La condition du sérieux est donc non pas la prudence mais le risque, j'ajouterais : le courage du risque.

6. C. Fleury, *La Fin du courage*, Paris, Fayard, 2010.

7. J. Lacan, « Note italienne », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001.